



L'IEDOM a démarré le 2 mai la mise en circulation du nouveau billet de 5 € de la série « Europe ». La distribution auprès du grand public est assurée depuis cette date par l'intermédiaire des guichets et de certains distributeurs automatiques de billets des établissements de crédit. Cette mise en circulation est simultanée dans l'ensemble de la zone euro.

Le nouveau 5 €, premier de la nouvelle série « Europe », bénéficie des progrès technologiques réalisés dans l'impression des billets depuis l'introduction de l'euro, il y a plus de dix ans. Les signes de sécurité ont été perfectionnés et rendront les billets encore plus sûrs. Ces signes de sécurité, intégrés dans l'ensemble des nouveaux billets, sont faciles à vérifier grâce à la méthode consistant à « toucher, regarder, incliner ».

Ainsi, le filigrane et l'hologramme montrent un portrait d'Europe, personnage de la mythologie grecque qui a donné son nom à la nouvelle série de billets. Un élément visible au premier coup d'œil est le nombre émeraude, qui change de couleur, passant du vert émeraude au bleu profond, et produit un effet de lumière qui se déplace de haut en bas et de bas en haut. Enfin, de petites lignes imprimées en relief sur les bordures, à gauche et à droite du billet, permettent, notamment aux aveugles et aux malvoyants, de reconnaître facilement le billet.

Ces nouveaux billets constituent une évolution. Ils conservent le graphisme et les différentes couleurs dominantes de la première série mais sont faciles à distinguer de leurs prédécesseurs. Dans un premier temps, les nouveaux billets coexisteront avec ceux de la première série. Les anciens seront retirés progressivement de la circulation avant de cesser définitivement d'avoir cours légal, à une date qui sera annoncée longtemps à l'avance. Toutefois, ils conserveront leur valeur sans limite de temps et pourront être échangés à tout moment à l'IEDOM et dans les banques centrales de l'Eurosystème.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Union européenne

1 - BCE

Lors de sa réunion du 2 mai 2013 à Bratislava, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé d'abaisser le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème de 25 points de base, à 0,50 %, et de réduire le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal de 50 points de base, à 1,00 %, le taux d'intérêt de la facilité de dépôt demeurant inchangé, à 0,00 %. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « Ces décisions sont compatibles avec de faibles tensions inflationnistes sous-jacentes à moyen terme. Les anticipations d'inflation pour la zone euro continuent d'être solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires et du crédit demeurent atones. Dans le même temps, la morosité du climat des affaires a persisté au printemps de cette année. La baisse des taux d'intérêt devrait contribuer à soutenir les perspectives d'une reprise se produisant plus tard dans l'année. Dans ce contexte général, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. »

M. Draghi a également indiqué que « Afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement en vigueur dans les pays de la zone euro, il est essentiel de continuer à réduire la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro et de renforcer la capacité de résistance des banques quand cela s'avère nécessaire. (...). En particulier, le Conseil des gouverneurs insiste sur le caractère crucial du futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et d'un mécanisme de résolution unique (MRU) dans le processus de retour vers un système bancaire intégré. Ces deux mécanismes doivent donc être mis en place rapidement ».

2 - Commission européenne

La Commission a publié le 3 mai ses prévisions économiques du printemps 2013 : « l'économie de l'UE devrait se stabiliser au premier semestre 2013. Selon les projections, la croissance du PIB va progressivement redevenir positive au second semestre 2013, avant d'accélérer plus fortement en 2014. La demande intérieure restant freinée par un certain nombre d'obstacles typiques des lendemains de crises financières profondes, la demande extérieure devrait être le principal moteur de la croissance cette année. (...) On prévoit désormais, pour cette année, une croissance annuelle du PIB de -0,1 % dans l'ensemble de l'UE et de -0,4 % dans la zone euro. En 2014, l'activité économique devrait croître de 1,4 % dans l'ensemble de l'UE et de 1,2 % dans la zone euro. »

3 - Eurostat

Eurostat a publié le 13 avril le bilan du tourisme dans l'UE27 en 2011. Il en ressort qu'en 2011, « les résidents de l'UE27 ont effectué 1,0 milliard de séjours touristiques, dont environ un quart en dehors de leur pays de résidence. Un examen plus détaillé de ces séjours à l'étranger révèle que l'Espagne a été la première destination à l'étranger des résidents de l'UE27 en 2011 (13 % de l'ensemble des séjours à l'étranger), suivie de l'Italie et de la France (9 % chacun). Il convient de noter que ces chiffres se rapportent aux séjours touristiques effectués uniquement par les résidents de l'UE. Ils n'incluent pas les voyages effectués dans l'UE par les non-résidents de l'UE (Les touristes provenant de pays en dehors de l'UE27 représentaient 11 % de l'ensemble des nuitées effectuées dans les établissements d'hébergement touristique dans l'UE27.) »

Actualités législatives

1 – Projet de loi relatif à la consommation

Le projet de loi relatif à la consommation a été présenté en Conseil des ministres le 2 mai 2013. Il vise notamment à mettre en œuvre de nouvelles mesures pour lutter contre le surendettement des ménages. Le crédit renouvelable sera mieux encadré. Le Gouvernement va par ailleurs adresser une demande d'avis au Conseil d'Etat pour préparer un amendement du Gouvernement visant à instaurer un registre national des crédits. Ce registre a pour vocation de responsabiliser le prêteur au moment d'octroyer un nouveau crédit en donnant accès à une vision fidèle et exhaustive des emprunts déjà contractés par le consommateur.

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/consommation>

2 - Décret n° 2013-383 du 6 mai 2013 pris pour l'application de la loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière

Ce décret transpose les dispositions de nature réglementaire de la directive 2009/110/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 concernant l'accès à l'activité des établissements de monnaie électronique et son exercice ainsi que la surveillance prudentielle de ces établissements. Il précise les conditions de l'exemption d'agrément d'établissement de monnaie électronique prévue par l'article L. 525-5 du code monétaire et financier ainsi que le plafond de monnaie électronique permettant à certains établissements de monnaie électronique de bénéficier d'un régime prudentiel dérogatoire.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000027396861&dateTexte&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

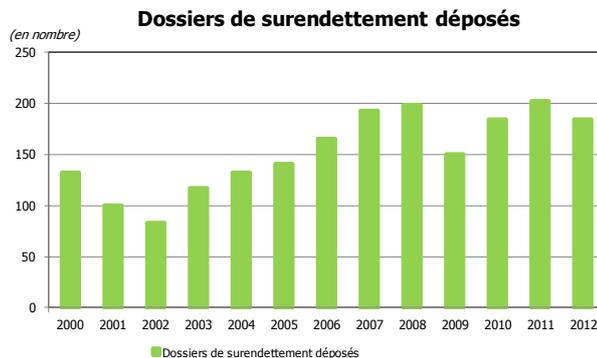
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Moyens de paiements

Au 31 décembre 2012, il est recensé 2 902 terminaux de paiements électroniques installés chez les commerçants en Guyane, soit une hausse de 1,8 % sur un an (+ 52 terminaux), après une baisse de 1,6 % en 2011. En 2012, 6,4 millions de transactions de paiement ont été enregistrées (+ 18,3 % sur un an) pour un chiffre d'affaires total de 343 M€ (+ 16,5 % par rapport à 2011), ce qui représente un montant de facturation moyen par terminal de 118 267 € (+ 14,4 % sur un an) et un paiement moyen par transaction de 54 € (-1,5 % par rapport à 2011).

Surendettement

Sur l'année 2012, 185 dossiers de surendettement ont été déposés, en baisse de 8,9 % par rapport à 2011 et 125 plans conventionnels ont été conclus (- 18 % sur un an). Le nombre stabilisé des plans conventionnels définitivement traités au cours de l'année 2012, tenant compte de dossiers qui étaient en attente, s'élève à 203 dossiers. Sur les cinq dernières années, plus de 9 dossiers sur 10 ont été jugés recevables (94 %) et pour 65 % d'entre eux, un plan conventionnel a été conclu en Guyane.



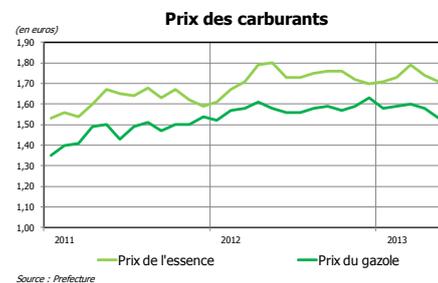
BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Carburants

L'arrêté préfectoral fixe à compter du 1^{er} mai 2013, le prix de vente au détail des carburants à 1,71 € / litre pour l'essence (- 4 centimes) et 1,53 € / litre pour le gazole (- 5 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 22,54 €, soit une diminution de 32 centimes.

Prix à la consommation

En mars 2013, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en légère hausse en Guyane (+ 0,2 %), porté par celle des prix de l'énergie (+ 2,0 %) et de l'alimentation (+ 0,2 %). Sur un an, l'indice des prix augmente de 1,7 %, principalement tiré par la progression des prix de l'alimentation (+ 3,4 %), des services (+ 1,4 %) et de l'énergie (+ 3,5 %). L'augmentation des prix en Guyane est inférieure à celle constatée aux Antilles (Guadeloupe + 1,9 %, Martinique + 2,0 %), et à La Réunion (+ 2,2 %). Elle est toutefois supérieure à l'évolution enregistrée pour la France entière (+ 1,0 %).



Exploration pétrolière

La compagnie pétrolière britannique Tullow Oil, membre du consortium dirigé par Shell pour l'exploration pétrolière au large de la Guyane, a annoncé l'échec du 3^{ème} forage d'exploration « Priodontes-1 », qui avait débuté en janvier. Pour autant, cet aléa ne met pas fin à la prospection puisque plusieurs forages restent programmés pour l'année 2013, le forage du quatrième puits, « Cebus », ayant débuté au début du mois de mai.

Spatial

Le lanceur Vega a lancé avec succès, depuis le Centre spatial guyanais, 3 satellites d'observation : Proba-V, VNREDSat-1 et ESTCube-1. Il s'agit du 2^{ème} décollage pour le petit lanceur européen, 15 mois après son vol inaugural effectué le 13 février 2012. Proba-V, d'une masse de 140 kg, est destiné à cartographier la couverture végétale et ses variations à la surface du globe. Conçu par l'entreprise spatiale européenne Astrium pour le compte de l'Académie des sciences et technologies du Vietnam, VNREDSat-1, d'une masse de 115 kg, permettra de mieux surveiller les effets du changement climatique, prévoir les catastrophes naturelles, ou encore optimiser la gestion de ses ressources. ESTCube-1 est un micro-satellite universitaire estonien (1,3 kg). Il testera dans l'espace une voile solaire électrique et contribuera à la recherche spatiale en Estonie. Le nouveau PDG d'Arianespace, Stéphane Israël, a assisté au lancement, ainsi que son prédécesseur, Jean-Yves Le Gall, aujourd'hui président du Cnes. C'était une première pour les deux hommes dans leurs nouvelles fonctions respectives.

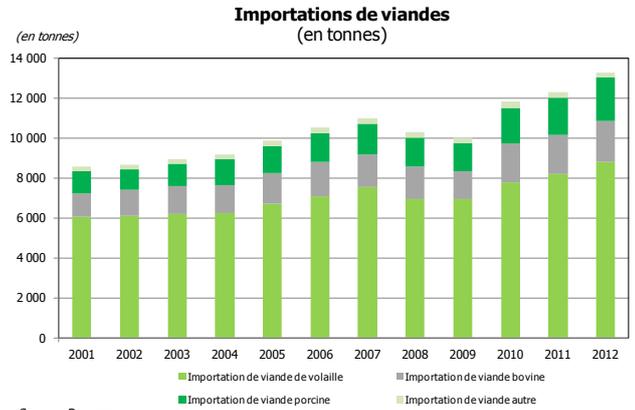
Orpaillage

Une réponse envisagée à l'orpaillage illégal vise à installer plus rapidement des opérateurs légaux sur les sites clandestins après le passage des opérations Harpie. En plus d'empêcher le retour des orpailleurs illégaux sur les sites concernés, cette procédure d'installation permettrait de redynamiser le secteur minier guyanais et d'assurer une exploitation suivant les règles environnementales en vigueur jusqu'à l'épuisement de la ressource et la réhabilitation du site. Une déclaration d'intention en ce sens avait déjà été signée le vendredi 15 février 2013 entre l'Etat, le Conseil régional et la Fedom-G. Elle permet d'installer rapidement, via une procédure d'octroi d'AEX (Autorisation d'exploitation) accélérée, et de sécuriser une entreprise légale pré positionnée, dont le dossier aura été validé au préalable par une commission d'étude composée de l'Agence régionale de développement (ARD), de l'Office national des forêts (ONF), de la Fédération des opérateurs miniers de Guyane et du Pôle technique minier de la Guyane (PTMG). Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en ce sens le 22 avril 2013, pour préparer le vivier d'entreprises minières opérationnelles, préalable au lancement d'appels à projet.

Agroalimentaire

En 2012, 13 266 tonnes de viande destinées à la consommation humaine ont été importées en Guyane, soit 55 kilos de viande par habitant en moyenne. La viande de volaille concerne les deux tiers de ces importations (8 770 tonnes), suivie de la viande porcine (2 193 tonnes, soit 16,5 % du total), et de la viande bovine (2 061 tonnes, soit 15,5 %) Enfin, 241 tonnes de viandes d'autres types (chevaline ou ovine, notamment) ont été importées.

Ces importations représentent la majorité de la consommation locale, compte tenu des faibles volumes produits dans le département. Les abattages de viandes bovines et porcines en Guyane ont néanmoins progressé en 2012, atteignant respectivement 312 tonnes (+ 1,6 %) et 359 tonnes (+ 6,5 %).



ACTUALITES REGIONALES

Pétrole

L'Agence nationale du pétrole du Brésil a mis aux enchères 289 blocs pétroliers (baux permettant la recherche et l'exploitation du pétrole) dans le Nord et le Nordeste : 166 en mer, « off-shore », dont 72 en eau profonde, et 123 sur terre, « on-shore ». L'ensemble de ces blocs qui cumule une surface de 155 800 km², a ainsi rapporté plus d'un milliard d'euros à l'Etat brésilien.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs		Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↑	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Mars-13	126,9	[0,2%]	[1,7 %]	Insee
		↓	Prix administré du litre d'essence	Mai-13	1,71	[-1,7%]	[-5,0%]	Préfecture/Dieccte
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Demandeurs d'emploi (DEPM A)	Mars-13	19 706	[1,6%]	[9,7%]	Pôle emploi
		↓	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Déc-12	8 265	[-1,2%]	[6,5%]	Pôle Emploi
		↓	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Févr-13	14 856	[-1,5%]	[8,6%]	Caf
		↓	Prestations nettes versées (1)	Févr-13	8,0 M€	[-0,9%]	[15,7%]	Caf
				Cumul	16,0 M€		[11,4%]	
	CONSOMMATION	↓	Recettes d'octroi de mer	Déc-12	10,8 M€	-12,2%	-3,1%	Douanes
				Cumul	128,2 M€		5,0%	
		↑	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Mars-13	13,9 M€	10,1%	23,3%	Douanes
			Cumul	35,9 M€		9,8%		
	↑	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Avr-13	318	5,8%	-1,0%	Somafi	
			Cumul	1 257		-10,0%		
INVESTISSEMENT	↓	Importations de biens d'équipement (BE) (3) (4)	Mars-13	40,2 M€	-0,1%	61,4%	Douanes	
			Cumul	119,0 M€		34,4%		
	↓	Ventes de véhicules utilitaires	Avr-13	71	-4,8%	-26,0%	Somafi	
			Cumul	261		-26,5%		
COMMERCE EXTERIEUR	↑	Exportations (3)	Mars-13	35,9 M€	63,2%	150,9%	Douanes	
			Cumul	67,4 M€		67,3%		
	↓	Importations (3) (4)	Mars-13	108,7 M€	-11,1%	22,2%	Douanes	
			Cumul	373,9 M€		33,2%		
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués	Cumul à Mai-13	2 tirs (1 Ariane 5, 1 Vega)		3 tirs à Mai-12	Arianespace
			Satellites lancés	Cumul à Mai-13	5 satellites		5 satellites et 1 ATV*	
	BTP	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Avr-13	7 841 tonnes	-3,6%	-13,2%	Ciments guyanais
				Cumul	30 372 tonnes		-2,4%	
	INDUSTRIE	↓	Exportations d'or en volume (3)	Mars-13	25 kilos	-81,1%	-85,1%	Douanes
				Cumul	201 kilos		-56,5%	
		↓	Exportations d'or en valeur (3)	Mars-13	1,0 M€	-67,4%	-70,6%	Douanes
				Cumul	7,5 M€		-42,7%	
		↓	Cours de l'once d'or	Mars-13	1 591,94 \$	[-2,3%]	[-4,9%]	London Bullion Market Assoc./AFD
	↑	Grumes sorties de forêt	Déc-12	20 767 m3	89,0%	228,8%	ONF	
			Cumul	74 878 m3		1,9%		
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Exportations de crevettes (3)	Mars-13	46 tonnes	-59,5%	-34,5%	Douanes
				Cumul	153 tonnes		-12,0%	
		↓	Exportations de poissons (3)	Mars-13	65 tonnes	-26,2%	18,9%	Douanes
				Cumul	180 tonnes		239,4%	
			Exportations de riz (2) (3)	Mars-13	0 tonne	n.s	n.s	Douanes
		Cumul	0 tonne		n.s			
TOURISME	↑	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Janv-13	33 580	4,7%	9,1%	CCIRG	
			Cumul	33 580		9,1%		
	↓	Nombre de nuitées	Déc-12	27 000	-15,6%	-18,8%	Insee	
		Cumul	345 000		-0,3%			

[Données non CVS]

*ATV pour Automated Transport Vehicule (Véhicule Automatisé de Transfert), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

(4) Données excluant l'importation exceptionnelle du navire d'exploration pétrolière affrété par Shell en juin 2012.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
	0,50%	02/05/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	02/05/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	02/05/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/13)					
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

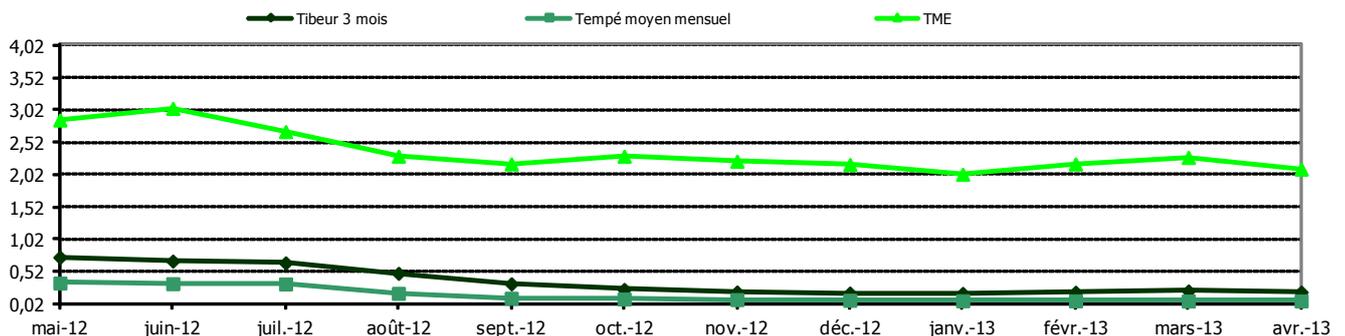
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Avril 2013)			
Janvier	Février	Mars	Avril	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0709%	0,0683%	0,0702%	0,8190%	0,1180%	0,2090%	0,3240%	0,5290%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Janvier	Février	Mars	Avril	Janvier	Février	Mars	Avril
2,19%	2,29%	2,11%	1,90%	2,39%	2,49%	2,31%	2,10%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2013)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		5,43%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament		8,09%
Prêts à taux variable		5,01%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable		3,75%
Prêts-relais		5,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe		5,29%
Autres prêts					
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros		20,29%	Découverts en compte (1)		13,37%
Prêts d'un montant supérieur à 3 000 euros et inférieur ou égal à 6 000 euros		16,25%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans		5,03%
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 6 000 euros		11,48%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		Seuils de l'usure
			Découverts en compte (1)		13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

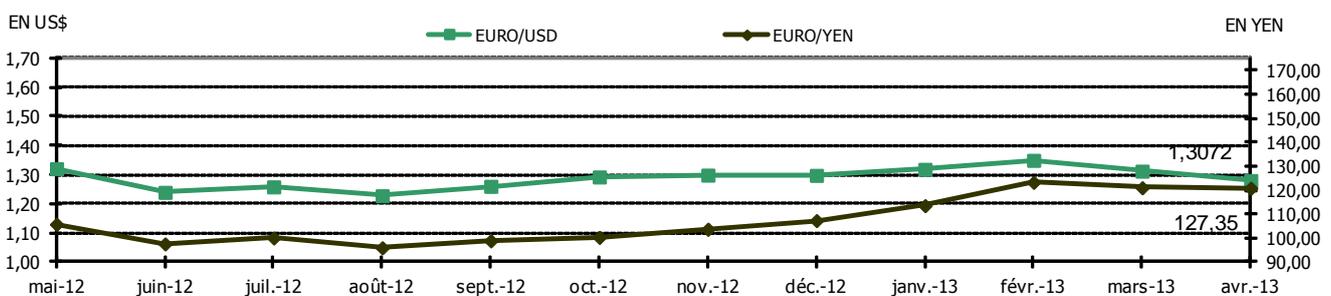
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3072	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,8045	EURO/SRD (Surinam)	4,3454
EURO/JPY (Japon)	127,3500	EURO/BWP (Botswana)	10,64080	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3571
EURO/CAD (Canada)	1,3213	EURO/SCR (Seychelles)	15,4470	EURO/DOP (Rép. Dom.)	54,153
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,84430	EURO/MUR (Maurice)	40,8863	EURO/BBD (La Barbade)	2,6336
EURO/SGD (Singapour)	1,6128	EURO/BRL (Brésil)	2,6236	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,45
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,1452	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,2854	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2883,7706	EURO/XCD (Dominique)	3,5553	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	